

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2017-007

Eure Normandie Numérique

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Bureau, réuni le 6 novembre 2017 3bis rue de Verdun à Evreux,

le quorum étant atteint,

APRES LECTURE DU RAPPORT DU PRESIDENT,

**Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique**

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : [contact@eurenormandienumerique.fr](mailto:contact@eurenormandienumerique.fr)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200045037-20171106-20171107-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2017

DECIDE

- D'autoriser le Président à signer l'avenant aux lots 2 et 3 du marché public ayant pour objet la réalisation d'une infrastructure de communications électroniques très haut débit sur le territoire du Département de l'Eure selon la rédaction visée en annexe.

- Nombre de voix pour : 6

- Nombre de voix contre : 0

- Abstention : 0

Fait à Evreux, le 6 novembre 2017

Pour extrait conforme,

**Le Président**

**Frédéric Duché**

